ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

# APPEL À PROJETS

## Laboratoires Vivants d’éco-innovation pour une agriculture durable dans le Bassin du Congo

Date limite de réception des candidatures : **15 avril 2025**

# Contexte et enjeux

Le secteur agricole du Bassin du Congo, bien que fondamental pour le tissu socio-économique de la région, fait face à de nombreux défis, notamment liés aux changements climatiques, à la dégradation des sols et à la pression croissante sur les ressources naturelles. Ces enjeux soulignent l'urgence de réorienter les pratiques agricoles vers des modèles plus durables et innovants.

Pour répondre à ces défis, il est essentiel de développer des solutions inclusives et participatives qui tiennent compte des réalités locales. Cela nécessite la mise en place de projets d'innovation collaborative menés dans des contextes réels, afin de tester et d'adapter des pratiques et solutions novatrices. Dans cette optique, le concept de laboratoires vivants émerge comme une approche innovante pour accélérer le développement de solutions et de technologies durables. Ce modèle constitue une opportunité unique pour mieux comprendre et relever les enjeux auxquels la région est confrontée,en mobilisant la créativité d'une diversité d'acteurs, tels que les chercheurs, les entrepreneurs, les décideurs, ainsi que les citoyens.

Dans cette dynamique, et dans le but de mettre en œuvre des actions climatiques de terrain à grande échelle capables de transformer les paradigmes actuels tout en répondant aux besoins réels des populations face aux effets néfastes du changement climatique, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a soutenu, en 2024, la création de trois laboratoires vivants autour de thématiques environnementales variées en République du Congo, au Cameroun et en République Démocratique du Congo (RDC).

Face à la demande croissante des partenaires du Bassin du Congo souhaitant rejoindre cette initiative, ainsi qu'au succès de la première phase du projet, l'OIF, par le biais de sa Représentation en Afrique centrale (REPAC), lance ce second appel à projets pour soutenir la création de nouveaux laboratoires vivants d'éco-innovation. Ces laboratoires favoriseront le développement de solutions novatrices et fondées sur la nature, tout en permettant la mise en échelle de ces solutions pour générer un impact plus large, visant à promouvoir une agriculture durable dans le Bassin du Congo et à renforcer la résilience climatique.

Dans ce cadre, les centres de recherche, les institutions académiques et les laboratoires de recherche universitaires des pays suivants : le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo et la République du Congo, sont invités à soumettre leurs propositions dans le cadre de cet appel à projets.

**THÈMES PRIORITAIRES :**

1- **Solutions agricoles pour la résilience aux changements climatique :** Développement de pratiques agricoles résilientes aux effets du changement climatique,

1. **Éco-innovation technologique :** Intégration des technologies innovantes pour améliorer la productivité et la durabilité des systèmes agricoles (agriculture de précision, drones agricoles, applications mobiles, etc.).

2. **Agroécologie et biodiversité :** Promotion des solutions fondées sur la nature et les méthodes agroécologiques innovantes favorisant la préservation et la restauration de la biodiversité, la fertilité des sols, la conservation des ressources en eau, etc.

**Bassin du Congo, un poumon vert de la planète**

Fixation de 25 à 30 % du carbone mondial

10 % de la réserve mondiale de biodiversité

*Catalyser l'éco-innovation pour faire émerger des solutions inclusives pour une agriculture durable et façonner un meilleur paysage agricole dans les pays du bassin du Congo.*

# Concept du laboratoire vivant et opportunités pour le Bassin du Congo

Dans un paysage mondial en constante évolution, l'éco-innovation est considérée comme un levier clé pour relever les défis socio-économiques et environnementaux afin de créer un avenir plus durable. Elle comporte le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées, de nouveaux procédés, de nouveaux produits et de nouveaux services qui visent à réconcilier la poursuite du progrès tout en préservant la planète pour les générations futures.

Pour relever les défis socio-économiques et environnementaux majeurs auxquels la région du Bassin du Congo est confrontée, il est impératif de développer ***des solutions inclusives et participatives*** qui s'adaptent aux réalités de terrain. Cela nécessite des projets d'innovation collaborative menés dans des environnements réels, permettant ainsi de tester des pratiques et des technologies innovantes répondant aux besoins urgents tout en favorisant la transition vers des actions climatiques efficaces.

Dans cette optique, le concept de « laboratoires vivants » émerge comme une approche novatrice pour **accélérer le développement de pratiques et de technologies durables**. Il offre une opportunité unique de résoudre ces problématiques et de susciter un changement collectif positif en exploitant la créativité de divers acteurs notamment les chercheurs, entrepreneurs, décideurs et plus largement les citoyens d'un même territoire.

En suivant une approche progressive, impliquant ***l'idéation, la diffusion des connaissances, le développement de prototypes et la mise en œuvre de projets pilotes***, ce concept vise à générer des innovations environnementales évolutives et impactantes.

# Objectifs de l'appel à projets

L'objectif de cet appel à projets est de **soutenir la création de laboratoires vivants qui serviront d'espaces d'innovation, de démonstration et d'apprentissage pour promouvoir des pratiques agricoles durables en Afrique centrale**, en mettant l'accent sur l'éco-innovation. Ces laboratoires seront des plateformes dynamiques où les agriculteurs, les chercheurs, les décideurs et les communautés locales pourront collaborer pour développer, ***tester et diffuser des solutions innovantes pour une agriculture plus résiliente et respectueuse de l'environnement.*** Au terme de la planification 2024-2027, la création de 10 laboratoires vivants d'éco-innovation pour une agriculture durable seront soutenus dans le Bassin du Congo.

À travers le soutien à la création de ces laboratoires vivants, l'OIF vise à :

**1. Favoriser la recherche collaborative** et les efforts de développement qui tirent parti de l'éco-innovation pour relever les défis urgents auxquels est confrontée la durabilité agricole dans le Bassin du Congo.

**2. Promouvoir l'adoption et la mise à l'échelle de pratiques durables**, de technologies et de solutions agricoles respectueuses de l'environnement qui améliorent la productivité et la résilience climatique.

**3. Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)**, en particulier les objectifs liés à la faim zéro, à l'action climatique et à la conservation de la biodiversité.

**4. Créer des plateformes de partage de connaissances**, de renforcement des capacités et de transfert de technologies entre les parties prenantes, y compris les communautés locales, les chercheurs, les entrepreneurs et les décideurs.

**5. Stimuler l'entrepreneuriat, l'employabilité des jeunes et les écosystèmes d'innovation** en Afrique centrale autour de l'agriculture durable, en donnant aux acteurs locaux les moyens de développer et de commercialiser des produits et services éco-innovants.

# Critères d’éligibilité :

Les centres de recherche, les institutions académiques et les laboratoires de recherches universitaires sont invités à soumettre leurs propositions dans le cadre de cet appel à projets. Les pays éligibles sont les suivants : le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et la République du Congo.

Sans que cela ne soit un critère de sélection, la collaboration avec des partenaires de recherche internationaux est autorisée dans le but de renforcer la qualité et l'impact des initiatives et favoriser le transfert de connaissance et de savoir-faire nord-sud et sud-sud entre les pays de l’espace francophone. Ces partenariats doivent surtout constituer des opportunités pour la mobilisation de financement complémentaire pour un passage à l’échelle des projets mises en œuvre.

# Processus de candidature :

Les parties intéressées sont invitées à soumettre des propositions de projets. Les propositions doivent inclure des informations détaillées sur les aspects suivants :

- **Description du projet :** Cette section présentera en détail les objectifs, la méthodologie et les résultats attendus du projet, en mettant en avant sa pertinence et son impact potentiel.

- **Stratégies d'engagement et de collaboration des parties prenantes :** Elle abordera les stratégies et moyens envisagés pour impliquer et collaborer avec les différentes parties prenantes, assurant ainsi une approche participative et inclusive tout au long du projet.

- **Approche technique de l'éco-innovation dans l'agriculture durable :** Cette partie exposera la méthodologie et les techniques innovantes qui seront employées pour promouvoir une agriculture durable, en mettant un accent particulier sur les pratiques respectueuses de l'environnement.

- **Plans de durabilité et d'évolutivité :** Elle décrira les mesures envisagées pour assurer la pérennité et l'adaptabilité du projet après sa mise en œuvre initiale, garantissant ainsi son impact à long terme.

- **Apport financier du bénéficiaire :** Cette section précisera la contribution financière du bénéficiaire, qui devra représenter au moins 40% du budget global du projet, démontrant ainsi son engagement et sa capacité à soutenir l'initiative.

- **Proposition de partenaires:** Elle identifiera les partenaires potentiels, tant locaux qu'internationaux, et décrira leur contribution envisagée au projet, mettant en lumière les synergies et les avantages de cette collaboration.

- **Participation et implication des jeunes chercheurs :** Cette partie mettra en avant les approches visant à encourager la participation et l'implication des jeunes chercheurs dans le projet, offrant ainsi des opportunités de développement professionnel et de renforcement des capacités.

- **Répartition du budget et sources de financement :** Enfin, cette section détaillera la répartition prévue du budget entre les différentes activités du projet, ainsi que les sources de financement envisagées, assurant ainsi une gestion transparente et efficace des ressources financières.

- **Annexes :** Fournir une preuve d’existence juridique au sein d’un des pays ciblés par l’appel à projets et toute preuve des financements antérieurs.

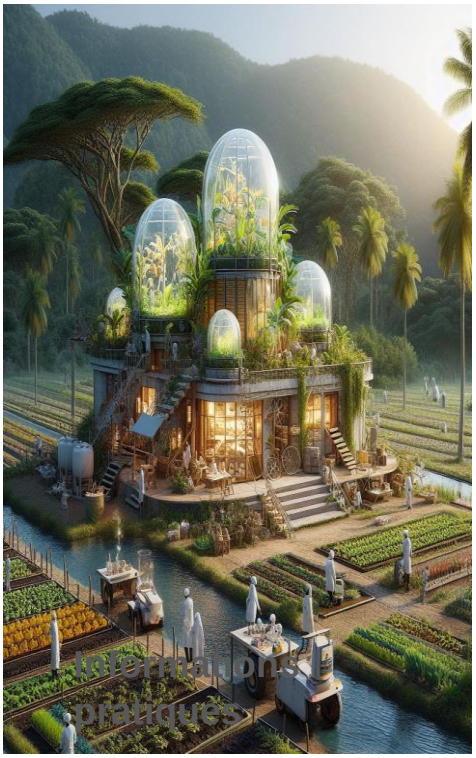

Date limite de soumission des propositions

**15 avril 2025 à 23h59, heure de Libreville (Gabon)**

Adresse d'envoi

**repac@francophonie.org**

# Critères de sélection

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Innovation : Originalité et créativité de l'approche proposée.
- Impact : Potentiel d'impact positif sur l'agriculture durable et les communautés locales en particulier les femmes et les jeunes.
- Durabilité : Viabilité à long terme du laboratoire vivant proposé.
- Partenariats : Collaboration avec des acteurs locaux, y compris les agriculteurs, les organisations de la société civile, les institutions de recherche et les autorités gouvernementales.

# Modalités de financement

- Des subventions seront accordées aux projets sélectionnés par projet, couvrant les coûts liés à la mise en place et au fonctionnement des laboratoires vivants. Le ratio utilisé de la subvention par rapport aux ressources humaines et aux frais de gestion ne doit pas excéder les 15%.
- Une contribution financière d'au moins **40 %** est requise du bénéficiaire principal du projet et qui peut être évaluée en contribution en nature.
- La recherche de financements additionnels auprès d'autres partenaires locaux ou internationaux sera un atout pour le porteur du projet et devra se faire en concertation avec l'OIF.
- Les montants des subventions seront déterminés en fonction des besoins spécifiques de chaque projet, avec une attention particulière accordée à la justification des dépenses et à la gestion efficace des ressources.

# Calendrier

- Date de lancement de l'appel à projets : **03 février 2025**
- Date limite de soumission des propositions : **15 avril 2025**

# Comment soumettre une proposition

Les propositions doivent être soumises par voie électronique à l'adresse suivante : repac@francophonie.org, au plus tard le **15 avril 2025 à 23h59** (heure de Libreville, Gabon). Elles doivent être rédigées en français et mentionner **"Laboratoires vivants OIF"** dans l'objet du message.

# Contact

Pour toute question, veuillez contacter :

M. Foued EL AYNI
Spécialiste de programme
Représentation de l'OIF Pour l'Afrique Centrale (REPAC)
Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Courriel : Foued.El-Ayni@francophonie.org

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Créée le 20 mars 1970 à Niamey, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cet ensemble unique, riche de diversité, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations.

Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs ajoutées qui guident son action.

L'OIF apporte à ses 93 États et gouvernements un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, selon quatre grandes missions :

- Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération économique au service du développement durable.

Plus dínformations sur : https://www.francophonie.org/

OIF AFRIQUE CENTRALE